



REGLES ET INSTRUCTIONS POUR LES AUTEURS

Historia Caribe est une revue spécialisée en sujets historiques, dont l'objectif est la publication des articles inédits que soient le résultat ou progrès des recherches originaux ou bilans historiographiques, ainsi que réflexions académiques liées aux études historiques par lesquels apporter à la connaissance historique régionale, nationale et internationale. Pour garantir la qualité des travaux publiés, ils sont soumis au processus d'arbitrage et évaluation précédemment, autant d'interne qu'externe, lesquels sont réalisés par spécialistes nationaux et internationaux. Pour être appréciés et soumis en évaluation les articles devront répondre aux règles éditoriales suivantes:

1. Les articles présentés à Historia Caribe doivent être originaux et inédits, La longueur de l'article doit être comprise entre 20 et 25 pages, une interligne de 1,5 sous un format US Letter. La police doit être Times New Roman 12 (notes de bas de page 10), avec des marges de 3 cm et numérotation continue.
2. Autant des comptes rendu que des essais bibliographiques et articles originaux, en espagnol, anglais, français ou portugais devront être envoyer à la rédaction de la revue par l'adresse www.uniatlantico.edu.co dans la section Revistas y publicaciones (plataform Open Journal System) dans le lien <http://goo.gl/yHDUC> ou à l'adresse historiacaribe@mail.uniatlantico.edu.co; historiacaribe95@gmail.com
3. La publication des articles originaux dans la revue Historia Caribe n'est pas rémunérée. Les auteurs recevront 2 exemplaires gratuits de la revue.
4. Depuis que l'auteur envoie son article et il est accepté et publié dans la revue Historia Caribe l'auteur accepte la cession de droits d'auteur, raison pour laquelle la revue peut publier l'article aux formats physiques ou électroniques, inclus internet, bases de données et des autres systèmes d'information liés à la revue.

5. Le nom de l'article ne doit pas apparaître dans le cours de l'article.
6. Les renseignements de l'auteur doit être envoyés dans un document ci-joint dans lequel doit inclure le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le nom de l'article, les titres académiques, l'affiliation institutionnel, les postes courants, les sociétés à lesquelles appartient, les études réalisés et/ou en cours et les publications récentes.
7. L'article doit contenir en résumé en espagnol, anglais, français et portugais. Ce résumé doit être analytique, il ne doit pas dépasser 100 mots, il doit donner tout l'information nécessaire pour la connaissance du contenu de l'article. Il doit inclure une relation de maxime 6 mots-clés en espagnol, anglais, français et portugais.
8. L'auteur doit préciser la typologie de l'article, pour lequel on suggère les suivants critères : a) Article de recherche scientifique : il présente de manière détaillé les résultats originaux des projets de recherche, b) Article de réflexion : il présente des résultats des recherches sous une perspective analytique, critique ou interprétative, sur un sujet spécifique, en appelant à sources originaux, c) Articles de révision : résultat d'une recherche ou sont analysés, systématisés et intégrés les résultats des recherches publiées ou non publiées sur le domaine de la science ou de la technologie, afin de rendre compte des progrès et des tendances de développement. Il présente une révision bibliographique ou moins de 50 références. à ce sujet voir la page web Colciencias: <http://201.234.78.173:8084/publindex/> le suivant document: <http://201.234.78.173:8084/publindex/docs/informacionCompleta.pdf>
9. Les articles reçus seront soumis à un processus d'arbitrage et évaluation, lequel commence avec la révision du Comité Editorial de la revue *Historia Caribe*, lequel est le responsable de vérifier si le texte répond aux exigences de base établis, ainsi que le caractère historique ou historiographique du travail. Quand le Comité Editorial donne faisabilité à l'article celui-ci sera soumis à l'arbitrage de deux spécialistes/pares anonymes qui évalueront l'article à partir des exigences suivantes : la qualité ou le niveau académique, la rigueur de recherche, l'originalité, l'importance et la pertinence du sujet, l'apporte à la connaissance historique, la maîtrise de la littérature historique, la clarté argumentative et la qualité de la rédaction.

Lorsqu'il n'y a pas unanimité parmi les deux paires se pose vues anonymes ou divergents entre les arbitres, l'article est envoyé à un tiers qui sera chargé de régler le différend.

10. Autant des évaluateurs que le Comité Editorial pourra faire des observations à l'article, lesquelles doivent être observés par l'auteur. Ces observations et corrections du texte devront être faites par l'auteur du travail dans un délai maximal de 15 jours. La rédaction donnera accusé de réception avant d'un mois après la réception du texte. Le résultat d'arbitrage sera communiqué à l'auteur dans un délai maximal de 3 mois à partir de la date de présentation de l'article. On programmera la publication des articles d'accord avec les numéros thématiques planifiés et convoqués, basé sur ce on informera aux auteurs de sa publication.
11. L'acceptation et publication de l'article est responsabilité du Comité Editorial de la revue *Historia Caribe* qui sera le responsable de communiquer à l'auteur le numéro de publication où se publiera le travail et la date de publication. La revue pourra faire les corrections de style que soient pertinents pendant le processus d'édition et que ne touchent pas le sens de l'article. L'auteur devra apporter l'information liée à la recherche que soutient l'article, et autoriser l'utilisation des droits de propriété intellectuelle, l'utilisation des droits patrimoniaux de l'auteur (reproduction, communication publique, modification et distribution) à l'Universidad del Atlántico programme de *Historia*, à travers de la signature des documents pertinents, pour inclure l'article dans la revue *Historia Caribe* (imprimée et électronique). Les auteurs devront certifier que l'article est de son paternité littéraire et qu'il respecte les droits propriété intellectuelle des tiers.
12. Présentation des comptes rendus et essais bibliographiques : les comptes rendus et les essais bibliographiques doivent être présentés avec un espacement simple, Times New Roman 12, marges de 3 cm et format US Letter. Les ouvrages cités dans le texte devront être au bas de page. Les comptes rendus doivent être comprise par maximal 3 pages et les essais bibliographiques doivent être compris entre 8 et 10 pages.

13. On devra observer les règles d'édition suivantes:

- 13.1. Les subdivisions du texte (chapitres, sous-chapitres, etc.) doivent être numérotées en chiffres arabes, excepté l'introduction et la conclusion que ne sont pas numérotées.
- 13.2. Les termes en latin et les mots étrangers doivent être en caractère italique.
- 13.3. La première fois qu'on utilise une réduction, celle doit être entre parenthèses après les mots complets, dans les fois suivantes on utilisera la réduction.
- 13.4. Les citations textuelles que dépassent quatre lignes doivent être en entre guillemets, espacement simple, Times New Roman 11 et marges réduits.
- 13.5. Il faut être un espace entre chaque paragraphe sans alinéa.
- 13.6. Les tables, les graphiques, les illustrations, les images et cartes doivent être expliqués dans le texte. Ils doivent être titulaire, numérotés, et accompagnés par leurs bas d'image et source. On les place après le paragraphe dont ils sont énoncés. Les images doivent être fournis en format jpg ou tiff 300 dpi et 200 pixels. L'auteur est responsable d'obtenir et fournir à la revue le permis pour publier les images.
- 13.7. Les notes de fin de document devront être en chiffres arabes.
- 13.8. A la fin de l'article il devra placer la bibliographie en Times New Roman 11, espacement simple et avec alinéa française. On l'organisera en premières et secondes sources. Dans les premières sources on placera : des archives, des publications périodiques, livres. Il faut se présenter les références complets des ouvrages utilisées dans l'article par ordre alphabétique dans la bibliographie, sans titres que ne soient pas référencés dans les bas de page.
- 13.9. On placera les références bibliographiques et les documentaires comme note de fin de document en chiffres arabes et en ordre consécutif. Ces références devront être enregistrées d'accord aux règles de citation suivantes :

Livre:**D'un seul auteur:**

N- Prénom Nom(s), Titre complet (Ville : Maison d'édition, année de parution), 45

B- Prénom(s), Nom. Titre complet Ville : Maison d'édition, année de parution.

Deux auteurs:

N- Prénom Nom(s) et Prénom Nom(s), Titre complet (Ville : Maison d'édition l, année de parution), 45-90.

B- Prénom(s), Nom, et Prénom Nom(s), Titre complet Ville : Maison d'édition, année de parution

Quatre ou plusieurs auteurs:

N- Prénom Nom(s) et al. Titre complet (Ville : Maison d'édition, année de parution), 45-90.

B- Nom(s), Prénom, Prénom Nom(s), Prénom Nom(s) et Prénom nom(s). Titre complet Ville : Maison d'édition, année de parution

Article d'un livre

N- Prénom Nom(s), "Titre de l'article", en Titre complet, édité par. Prénom Nom(s) et Prénom Nom(s) (Ville : Maison d'édition, année de parution), 45-50

B- Nom(s), Prénom. "Titre de l'article". En Titre complet, éditer par Prénom Nom(s) et Prénom Nom(s). Ville : Maison d'édition, année de parution, 45-90

Article d'une revue

N- Prénom Nom(s), "Titre de l'article", Titre de la revue Vol. No (année de parution) :45.

B- Nom(s), Prénom. "Titre de l'article". Titre de la revue Vol. No (année de parution) : 45-90.

Article du journal

N- Prénom Nom(s), "Titre de l'article", Titre du journal, Ville, jour et mois, année de parution, 45.

B- Nom(s), Prénom. "Titre de l'article". Titre du journal, Ville, jour et mois, année de parution.

Thèse

N- Prénom Nom(s), “Titre de l’article” (thèse de premier cycle/Master/Doctorat en, Université, an), 45-50, 90

B- Nom(s), Prénom, “Titre de l’article”. Thèse de premier cycle/Master/Doctorat en, Université, an),

Sources d’archives

N- “Titre du document (si vous l’avait)” (lieu et date), en sigle de l’archive, Pages, Fond, vol/leg/t, f. o ff. On cite le nom complet de l’archive la première fois et la réduction entre parenthèses.

B- Nom complet de l’archive (sigle), Ville-Pays. Pages, Fond(s).

Entretien

Entretien a Nom(s), Prénom, Ville, date complet.

Publications en internet

N- Prénom Nom(s) et Prénom Nom(s), eds., Titre complet (Ville : Maison d’édition, année de parution), <http://press-pubsuchicago.edu/founders> (date à vérifier)

B- Nom(s), Prénom, et Prénom Nom(s), eds. Titre complet. Ville : Maison d’édition, année de parution. <http://press-pubsuchicago.edu/founders>

Remarque d’intérêt

Après la première citation on écrit : Prénom Nom, deux ou trois mots du titre, 45- 90. Ne s’utilise pas ni Ibid., ibidem, cfr.ni op.cit.